

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE
DU MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS AUX OPERATEURS
ECONOMIQUES**

Dans le cadre de la gestion des Contingents tarifaires des produits agricoles et agroalimentaires originaires de l'Union Européenne, le Ministère du Commerce informe les opérateurs économiques que la gestion des Contingents par le système "**Premier arrivé, Premier servi**" (FIFO) est supprimée.

A ce titre, un nouveau système de gestion des Contingents sera mis en place d'ici la fin de l'année.

Les opérateurs économiques seront informés dès la mise en place du nouveau dispositif de gestion des Contingents.